

**COMPTE RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

SEANCE DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures, le Bureau Communautaire d'Orne Lorraine Confluences s'est réuni à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 8 Juin 2021.

Etaient présents : Mesdames BEAUGNON, GUIRLINGER, RIGGI et Messieurs RITZ, CORZANI, LOMBARD, VALENCE, TONIOLO, LAMORLETTE, BERG, BROGI, DANTE, MAFFEI, MANGIN, HYPOLITE.

Était absent avec pouvoir : Monsieur FORTUNAT donne pouvoir à Monsieur RITZ.

Secrétaire de séance : Didier VALENCE

Le compte rendu de la séance du 1^{er} Juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2021.BC.011 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE, EN FAVORISANT LES ECHANGES ET L'USAGE DES LIEUX PAR TOUS ET DES LE PLUS JEUNE AGE

Dans le cadre de la rédaction du nouveau projet d'établissement de la médiathèque intercommunale les Forges à Joeuf, et pour commencer à répondre aux objectifs fixés, les élus ont souhaité créer des espaces de convivialité adaptés à tous les usagers et notamment en direction de la jeunesse. Rompre avec les stéréotypes qui, trop souvent encore, associent les médiathèques à des lieux austères et intimidants, pour en faire non plus seulement un lieu du livre mais aussi un lieu du vivre et de rencontres pour tous, très ouvert et générateur de lien social. Développer l'image d'un service chaleureux, simple, accessible et adapté aux différents usagers et usages.

- Création d'espaces conviviaux et confortables et achat de mobilier adapté dans le secteur adultes.
- Importants réaménagements dans l'espace jeunesse avec la création de coins lectures, d'un espace dédié aux tout-petits (18 mois-3 ans), avec l'installation de mobilier adapté et sécurisé et la réalisation d'une fresque monumentale par un artiste local.

Ces aménagements font partie d'un programme global et seront complétés par des actions de médiation et d'animation en direction des différents publics, l'enrichissement du fonds par des

ouvrages spécifiques et le recrutement de deux personnels (une personne sur l'axe numérique et une personne sur la jeunesse).

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

-- **Approuve** le plan de financement prévisionnel suivant :

Recettes prévisionnelles		
Partenaires	Participation en %	Montant HT
Conseil Départemental (CTS)	40 %	12 000.00 €
OLC (autofinancement)	60 %	18 000.00 €
Total	100	30 000.00 €

-- **Autorise** le Président à solliciter auprès des services du Conseil Départemental une demande de subvention au titre du Contrat Territoires Solidaires (CTS).

2021.BC.012 - DEMANDE D'AIDE AUPRES DE LA REGION GRAND EST DANS LE CADRE DU PLAN REGIONAL POUR LES ETUDIANTS POUR LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE ET LA PRECARITE NUMERIQUE (MESURE D'URGENCE)

Alors que la situation sanitaire demande la plus grande vigilance, les règles et les principes de sécurité et de distanciation restent de mise jusqu'à nouvel ordre. Dans le contexte, la situation est préoccupante pour une partie des 210 000 étudiants de la Région Grand Est, dont le risque de décrochage est accru.

C'est pourquoi la Région Grand Est lance en urgence un plan d'actions pour faciliter la continuité pédagogique. Pour ce faire, elle choisit d'accompagner les investissements des acteurs de l'enseignement supérieur et des collectivités du territoire régional qui permettent de lutter contre la fracture numérique des jeunes, par leurs équipements ou leur capacité d'accueil.

Ce plan d'actions en faveur des étudiants du Grand Est mobilisera une enveloppe de 10 M€ en crédits d'investissement pour l'année 2021, avec deux objectifs majeurs :

- l'aménagement de lieux d'accueil dans les universités et autres lieux adéquats sur l'ensemble du territoire, zones rurales comprises,
- la lutte contre la fracture numérique pour les jeunes.

Cette mesure permettra de renforcer les accès aux cours à distance, mais aussi favoriser les éventuels travaux ou échanges en commun dans le respect des mesures sanitaires.

Sont financées les dépenses d'investissement concernant les travaux suivants :

- aménagement d'un espace d'accueil des étudiants dans un site existant ou réhabilité,
- équipement de l'espace d'accueil en mobilier et outils numériques (borne wifi, matériel de visio-conférence, imprimante 3D...),
- raccordement à un réseau de communications électroniques très haut débit par fibre optique.

Aussi, dans la continuité du développement de l'axe numérique initié à la médiathèque en 2021 (remplacements des postes fixes mis à disposition des usagers, installation du wifi, recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre d'un plan de relance de l'État, mise en place d'ateliers), et considérant qu'au même titre que la médiathèque agit pour faciliter l'accès aux ressources imprimées, elle se doit également de proposer des services, des équipements et des contenus numériques accessibles pour lutter contre la précarité et la fracture numériques. Dans une logique d'inclusion, elle doit s'appuyer sur de nouveaux modèles pour devenir un lieu d'apprentissage et d'accueil, développer des actions de médiation et d'accompagnement des usagers sur le chemin d'Internet et permettre à ceux qui le désirent de bénéficier d'un cadre de travail optimal.

Dans ce contexte, et partant du constat préoccupant de la Région, la médiathèque souhaite se positionner comme un partenaire incontournable. Pour ce faire, elle propose, en plus des investissements et missions déjà prévus sur l'axe numérique, d'offrir aux étudiants, des conditions idéales de travail :

* en raccordant l'équipement à un réseau de communications électroniques très haut débit par fibre optique,

* en investissant dans l'achat d'ordinateurs portables (+ casques),

* et en installant des fauteuils de coworking et quelques cloisons acoustiques amovibles dans l'espace de travail actuel pour créer des "cocons" propices à la concentration.

Ces investissements seront complétés par un accès à l'équipement en dehors des horaires d'ouverture (soit 11h30 supplémentaires de créneaux réservés du mardi au vendredi en plus des 23h30 habituelles d'ouverture public du mardi au samedi) et un accès au fonds et aux compétences, si besoin, du conseiller numérique.

Pour information, l'aide de la Région, au titre du dispositif PLAN ÉTUDIANTS sera :

- de 80% maximum du montant HT des investissements éligibles,
- plafonnée à 10 000 € d'aide,
- avec une majoration ponctuelle de l'aide de 2 000 € en cas de raccordement du site faisant l'objet de l'investissement par une fibre optique dédiée (FttO) sur un secteur non encore déployé en fibre mutualisée (FttH).

Les informations techniques recueillies indiquent qu'OLC peut prétendre à cette majoration, le secteur géographique de la médiathèque étant éligible à la fibre dédiée FttO. Le plan de financement suivant inclut donc cette majoration.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

-- **Approuve** le plan de financement prévisionnel suivant :

Recettes prévisionnelles		
Partenaires	Participation en %	Montant HT
Région (Plan Étudiants)	66,7 %	10 000.00 €
Région Majoration ponctuelle (fibre)	13,3 %	2 000.00 €
OLC (autofinancement)	20 %	3 000.00 €
Total	100 %	15 000.00 €

-- **Autorise** le Président à solliciter auprès des services de la Région Grand Est une demande d'aide au titre du Plan Régional pour les Étudiants du Grand Est.

-- **Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs au projet et demande de subvention.

2021.BC.013 – CONVENTION SUR LA CELLULE DE MANAGEMENT DU COMMERCE CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (CCI 54) - PLAN DE FINANCEMENT MANAGER(S) DE CENTRE-VILLE

Pour rappel, le Conseil Communautaire du 13 avril 2021 a validé le plan de financement du projet de digitalisation des commerces et le bureau communautaire a validé le 1^{er} juin 2021 le principe du recrutement de 2 managers, la dernière version de la convention CCI et la demande de subvention.

Un partenariat a été initié entre les 4 communes « Petites villes de demain - PVD » (Homécourt, Jarny, Joeuf, Val de Briey) OLC et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) pour mettre en œuvre un projet de digitalisation des commerces du territoire et de création d'une Market Place.

Avec près de 700 commerces et services de proximité, le territoire d'OLC montre ainsi son attractivité, sa vitalité et sa capacité à maintenir et développer son appareil commercial. La création de cette Market place va permettre de promouvoir l'offre commerciale, de favoriser la digitalisation des commerces et d'augmenter l'attractivité du territoire.

Un relai-terrain semble nécessaire afin de coordonner l'ensemble des actions et jouer un rôle d'interface entre les commerçants, la CCI, les communes PVD et OLC.

A cet effet, le comité de pilotage « PVD » en présence du sous-préfet a validé la nécessité de recruter 2 managers de centre-ville.

Ceux-ci devront mettre en œuvre les orientations stratégiques validées par l'ensemble des partenaires : les objectifs principaux seront l'animation commerciale du centre-ville et la définition d'un plan d'actions stratégiques en faveur du développement du commerce.

Les Managers de centre-ville auront notamment des missions opérationnelles :

→ Concevoir les opérations, les projets d'actions commerciales, les politiques collectives d'animation et de promotion.

→ Procéder au diagnostic qui permettra de faire la proposition d'un plan d'actions dont les objectifs sont :

- le maintien et le développement de l'offre commerciale,
- le développement d'enseignes,
- la modernisation du commerce (dont le suivi de la digitalisation des commerces)

Leur action s'exercera en étroite collaboration avec Orne Lorraine Confluences, les communes PVD, la Chambres de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les associations de commerçants, dans le cadre de la création et de l'entretien de synergies entre les différents acteurs.

Ils joueront le rôle d'interface entre tous les acteurs qui participent au bon fonctionnement du commerce en milieu urbain (urbanisme, mobilité, immobilier commercial, communication, voirie, propreté, vie économique, organisme de gestion du stationnement, tourisme etc ...).

Les managers de centre-ville seront recrutés par la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, via son groupement d'employeurs GECCILOR, pour le compte des 4 communes Petites villes de demain et de OLC.

Une convention « Cellule de management du commerce » sera d'ailleurs signée entre OLC, les communes PVD et la CCI.

Une demande de subvention va être déposée auprès de la Banque des territoires dans le cadre du dispositif Petites villes de demain pour le financement des postes :

Plan de financement

Pour rappel, les communes bénéficiaires du dispositif « Petite Ville de Demain » peuvent bénéficier d'une subvention de 20 000 €/an sur 2 ans pour ce type de poste. Des discussions pourraient être engagées entre l'Etat et les 4 communes éligibles pour obtenir un financement sur 4 ans avec 2 postes éventuellement.

Coût des 2 postes de managers : 60 000 € HT/an x 2 soit 120 000€ HT/an

	Part de financement	Montant en € HT
Année 1		
Banque des Territoires	1/3	40 000
CCI	1/3	40 000
OLC	1/3	40 000
Total		120 000
Année 2		
Banque des Territoires	1/3	40 000
CCI	1/3	40 000
OLC	1/3	40 000
Total		120 000

- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire 2020.CC.110 du 10 décembre 2020,
- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire 2021.CC.017 du 23 février 2021,
- **Vu** la délibération du Conseil Communautaire 2021.CC.043 du 13 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** et sollicite le recrutement de 2 managers de commerce,
- **Valide** la convention de partenariat avec la CCI pour 2 managers,
- **Autorise** le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Banque des Territoires pour le financement des 2 postes de managers,
- **Autorise** le Président ou un Vice-Président à signer toute convention en lien avec ce projet et d'éventuels avenants.

AUBOUE, le 16 Juin 2021

Le Président,
Luc RITZ